

Sécurité : des chiffres stables sur le secteur de Colomiers



Ce lundi 18 décembre 2023, **une cinquantaine de professionnels de la sécurité et de la prévention, et des partenaires dans ces domaines de compétences, étaient réunis à l'Hôtel de ville, à l'occasion du Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD).**

A l'occasion de cette assemblée plénière annuelle, présidée par Karine Traval-Michelet, Maire de Colomiers et Vice-Présidente de Toulouse Métropole, sont notamment intervenus Marc Zarrouati, Directeur de Cabinet du Préfet, Antoine Leroy, Procureur de la République Adjoint, Arnaud Leclerc, Directeur académique des services de l'Éducation nationale de la Haute-Garonne, Alexandre Desporte, Directeur départemental de la sécurité publique (DDSP), et Thierry Suau, Commissaire Chef de la division du Territoire rive gauche de la Police nationale.

En introduction, **Karine Traval-Michelet a notamment rappelé l'importance du CLSPD de Colomiers, "en raison du rôle de polarité de la commune dans l'ouest toulousain et de sa qualité de 2e ville du département".**

"Nous avons mis en avant le travail de partenariat et de coordination d'excellent niveau entre la Police nationale et la Police municipale, chacun dans ses compétences dédiées", a souligné Mme le Maire, qui a rappelé que les élus columérins avaient mis en oeuvre tous les dispositifs possibles pour une commune en matière de sécurité et de tranquillité publique.

"Après la période Covid, qui avait été synonyme d'une certaine accalmie, on constate que les

données chiffrées se stabilisent et que le travail mené par la Police nationale et par la Police municipale porte ses fruits." **Le territoire columérin enregistre ainsi une baisse de la délinquance générale (ensemble des faits enregistrés par la Police nationale et la Gendarmerie) de 1,89%** avec parmi les principales données :

o **Une hausse de 5,5% des faits d'atteintes volontaires à l'intégrité physique**, qui intègrent notamment les faits de violences intrafamiliales.

o **Une baisse de 12% des atteintes aux biens et des cambriolages**. Ce domaine enregistre notamment un taux d'élucidation de 30%.

o **Une augmentation de 16% des interpellations dans le domaine des infractions relevées par l'action des services** (sans plaintes préalables, grâce au travail de terrain), entre autres dans le domaine des stupéfiants.

"Colomiers est une ville jeune, avec des problématiques liées à cette typologie de population : cela nous invite à avoir une vigilance particulière et des actions spécifiques dans les domaines du harcèlement et des violences intrafamiliales notamment", a complété Mme le Maire.

"Dans tous ces domaines, nous devons rester humbles et ne pas baisser la garde", a rappelé Karine Traval-Michelet.

Signature d'une convention sur l'échange des données entre forces de police

A l'issue du CLSPD, Karine Traval-Michelet et Alexandre Desporte, Directeur départemental de la sécurité publique de Haute-Garonne, ont signé une convention entre la Ville de Colomiers et la Police nationale, destinée à faciliter le partage de données entre les services de police de l'État et de la Ville.

*"Ces échanges sécurisés des indicateurs de statistiques, qui supposent de la confiance et de la confidentialité, sont essentiels pour la collaboration entre nos services, souligne Karine Traval-Michelet. **Ces données chiffrées sont nécessaires pour bien mesurer ce qui se passe sur le territoire : elle viennent compléter les échanges de terrain quotidiens entre nos services.**"*

Poursuite du déploiement de la vidéo-protection

Karine Traval-Michelet a également annoncé la mise en service de 6 caméras de vidéo-protection supplémentaires, venant ainsi compléter le maillage de 138 caméras, déjà

fonctionnel.

Ces 138 caméras sont situées sur le domaine public dans différents quartiers, dans les parkings publics, à l'Espace nautique Jean-Vauchère et au Pavillon blanc Henri-Molina. En 2024, les 6 caméras supplémentaires vont être installées dans les secteurs suivants :

- o Ancienne école Paul-Bert
- o Lac du Perget
- o Quartier des Ramassiers
- o Complexe sportif de Capitany

Réorganisation du Pôle Police municipale

Opérationnelle depuis 2017, la Police municipale de Colomiers porte, avec le soutien du CLSPD, la mise en oeuvre des enjeux de tranquillité publique et de prévention de la délinquance, et participe grandement à maintenir un climat serein pour les Columérines et Columérins. *"C'est une police de proximité et de médiation : elle est présente sur l'ensemble du territoire, au plus près des Columérines et des Columérins. Son action a été saluée par l'ensemble des partenaires"*, rappelle Christophe Corbi, Adjoint à Mme le Maire Délégué à la Sécurité, à la prévention et à la tranquillité publique.

Dans une volonté d'évolution du Pôle de la Police municipale, un travail de réorganisation a été entamé il y a quelques mois, afin d'intégrer au sein d'une même unité l'ensemble des agents engagés pour préserver la bonne relation, la tranquillité et la sécurité. **60 agents assurent aujourd'hui des missions de sécurité et de prévention sur le territoire : policiers municipaux, agents de surveillance de l'espace public, agent de la Brigade urbaine de l'environnement, agents de protection et de sécurisation des bâtiments.**

Cette réorganisation consistera dans un premier temps à consolider l'encadrement direct des agents de ce pôle avec la nomination :

- o d'un directeur de Police municipale pour continuer à améliorer la coordination avec les partenaires,
- o d'un adjoint opérationnel chargé d'organiser les brigades Bravo et Charlie et d'intégrer prochainement la création d'une 3e brigade à savoir la brigade Delta afin d'étendre le maillage,
- o d'un chef de Police municipale sureté environnement chargé du Centre de surveillance urbain (CSU), des ASVP et de la Brigade urbaine de l'environnement,

o d'un chef de Police municipale tranquillité et réglementation chargé de l'accueil du public, de la réglementation et de la gestion des données,

o d'un responsable protection et sécurisation des bâtiments pour continuer à sécuriser nos bâtiments communaux et nos évènements sur le territoire columérin.

"Cette réorganisation permettra d'avoir une présence encore plus fine des agents sur l'ensemble du territoire et dans les quartiers", souligne Karine Traval-Michelet.

Les agents de la Police municipale étendent par ailleurs leurs horaires jusqu'à minuit durant les fêtes de fin d'année, du 11 décembre 2023 au 1er janvier 2024.

13 ans d'actions

Créé en mars 2010, le CLSPD de la Ville de Colomiers travaille à la fois de manière :

o **partenariale**, avec les acteurs qui interviennent dans ce domaine de compétence,

o **transversale** avec les services municipaux qui agissent en matière de sécurité, de tranquillité publique, de prévention et de solidarité.

Sont notamment membres du CLSPD de la Ville de Colomiers : la Police municipale et les services municipaux, le Département de la Haute-Garonne, Toulouse Métropole, l'État (Police nationale, Préfecture, Direction départementale de la sécurité publique, Procureur de la République), le bailleur social Altéal, ou encore des associations spécialisées (France Victime 31, le Centre d'information sur les droits des femmes et des familles - CIDFF).

Votre contact

Dimitri Foltran

Direction de la communication

05 61 15 24 42

dimitri.foltran@mairie-colomiers.fr